


**PCF**

secteur  
**Économie  
sociale  
et solidaire**

# COOPÉRACTIF

septembre-octobre 2015



Les élections régionales approchent. Est-il important que des citoyens-nes soient élu-es sur une liste Front de gauche ?  
Oui ! cela peut changer la donne : après des années d'un travail obstiné, de rencontres avec les francilien-nes, de débat avec nos partenaires de la majorité, d'enquête sur la faisabilité de cette proposition, nos camarades élus viennent d'obtenir un *Passe Navigo* à zone unique. Une victoire pour 3,8 millions de Franciliens abonnés !  
Pourquoi ne pas proposer que la Région, à qui la loi sur l'ESS donne de nouvelles responsabilités, soutienne les salariés qui veulent racheter leur entreprise mise en vente pour en faire une coopérative ? Le dossier de ce numéro revient en détail sur nos propositions.

**contact**

Sylvie Mayer  
mayersy@wanadoo.fr  
06 81 74 10 13

Jean Huet  
jeanhuetmtp@gmail.com

retrouvez nous sur <http://ess.pcf.fr>

**FÊTE DE L'HUMANITÉ**  
**11, 12, 13 septembre**  
**village ESS dans le hall Nina Simone**



**interview**  
**de Jean Huet**  
**membre du**  
**groupe ESS du PCF**

## les régions au service d'une ESS émancipatrice

*Les élections régionales des 6 et 13 décembre prochains doivent être l'occasion pour les forces citoyennes et le Front de gauche de s'affirmer comme rempart des politiques d'austérité et créateur d'un nouveau vivre ensemble. Comment voyez-vous la place des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans ce processus*

Dans la dynamique transformatrice que nous portons, le potentiel de cette économie ne doit pas être négligé, tant elle pose les bases d'une économie collective où la propriété et les richesses produites sont équitablement partagées. Plus fine sera notre connaissance de leur réalité, plus dynamique pourra être à la fois leur participation au projet politique régional et la réponse formulée. Nous devons donc créer les conditions d'un dialogue transparent et poussé avec ces acteurs, en contribuant à la réappropriation de l'ESS par les mutualistes, les sociétaires, les bénévoles, les salariés quand cela est mis de côté, en inventant les conditions d'expression d'une réelle citoyenneté économique.

*En cas de victoire, quelle serait la politique ESS à mettre en œuvre ?*

La priorité devra être donnée au renforcement de l'inter-coopération des forces en présence. Ce que Maurice Décaillot nomme « Arc solidaire » est la trajectoire que nous voulons dessiner avec et pour l'ESS en région. C'est œuvrer contre l'isolement des acteurs qui est prégnant dans l'ESS, avec par exemple la valorisation des *Pôles territoriaux pour la coopération économique* (PTCE). Les cloisons sont longues à faire tomber entre coopératives, associations et mutuelles, et encore plus entre santé, culture, sport... Nous devons générer des politiques transversales, en fléchissant majoritairement les financements vers des projets collectifs qui renforcent l'autonomie des acteurs vis-à-vis de l'environnement concurrentiel hostile à toute forme d'alternatives : des coopératives de santé associant médecins et patients, des espaces multi-activité regroupant acteurs du commerce équitable aux circuits-courts alimentaires, monnaies citoyennes...

*Cette politique de l'ESS que vous proposez est-elle compatible avec la création d'emplois durables sur les territoires ?*

Elle le sera si nous arrivons à créer un climat de coopération et non de compétition. Nous devons par exemple répondre à l'urgence des départs à la retraite de dirigeants d'entreprises en offrant un fonds de réserve pour la reprise d'entreprises par les salariés en coopératives et en proposant un parcours de formation adapté pour les salariés qui feraient ce choix. À défaut de disposer d'un réel droit de préemption nous devons être d'une grande vigilance sur cette situation. Pour faire face aux situations souvent fragiles des emplois associatifs, nous devons à la fois sécuriser les subventions proposées,

**le renouveau  
de l'économie doit  
passer par une  
réappropriation des  
outils de production  
par les salariés,  
citoyens-usagers...**

revenir sur la logique des appels à projet qui mettent à mal la créativité associative, mais aussi mettre en exergue la pérennité des modèles économiques et sociaux de ces structures. Cette démarche de prévention devra être

conduite avec des accompagnateurs sur les territoires, et devra favoriser des solidarités effectives entre acteurs de l'ESS à travers des concertations démocratiques entre participants.

*Comment parvenir dans une politique régionale à exprimer le réel potentiel émancipateur de l'ESS ?*

Le renouveau de l'économie doit passer par une réelle socialisation, autrement dit une réappropriation des outils de production par les salariés, citoyens-usagers, entreprises locales, collectivités, avec une utilisation des richesses pour le but commun recherché, au service du territoire.

L'ESS participe de ce mouvement, à condition de ne rien oublier de son histoire, et d'écrire un futur qui ancre son développement dans cette logique.

La région ne devra pas n'entretenir qu'une relation institutionnelle avec les acteurs de l'ESS, mais être capable de bousculer les lignes et de renvoyer les « valeurs » à la réalité des pratiques économiques et sociales réellement émancipatrices.



## ESS en région la loi

La loi du 31 juillet 2014 donne beaucoup de responsabilités aux Régions en matière d'économie sociale et solidaire :

### Article 7

La Région élabore, en concertation avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), ainsi qu'avec les organismes et entreprises de l'économie sociale et solidaire, une stratégie régionale de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et peut contractualiser avec les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pour la mise en œuvre des stratégies concertées et le déploiement de l'ESS sur le territoire régional.

### Article 8

Le représentant de l'État dans la région et le président du conseil régional organisent, au moins tous les 2 ans, une conférence régionale de l'ESS à laquelle participent notamment les membres de la chambre régionale de l'ESS, les ré-

seaux locaux d'acteurs de l'ESS, les représentants des collectivités territoriales ainsi que les partenaires sociaux concernés.

Au cours de la conférence régionale sont débattus les orientations, les moyens et les résultats des politiques locales de développement de l'ESS. Ces débats donnent lieu à la formation de proposition pour le développement de politiques publiques territoriales. Est également présentée l'évaluation de la délivrance de l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale ».

Les politiques publiques des collectivités territoriales et de leurs groupements en faveur de l'ESS peuvent s'inscrire dans des démarches de coconstruction avec l'ensemble des acteurs concernés. Les modalités de cette coconstruction s'appuient notamment sur la mise en place d'instances associant les acteurs concernés ou de démarches associant les citoyens au processus de décision publique.

## CHIFFRES CLÉS

ESS :  
emploi et structures

**10,3%** de l'emploi français

**13,9%** de l'emploi privé

**2,34** millions de salariés

**222 900** établissements employeurs

## ESS en région des mots aux actes

Il faut noter l'importance que la région prend dans ce nouveau texte concernant la mise en place d'une politique globale sur l'ESS. Elle est tête de pont de la construction du développement de l'ESS sur son territoire. L'article 7 dit qu'elle peut contractualiser avec d'autres collectivités des stratégies concertées de déploiement de l'ESS. Il faut que le « peut » se transforme en « doit » afin que chaque acteur du territoire se sente concerné et que la notion de développement de proximité prédomine. Nous devons nous battre pour cela.

Il faut aussi se battre pour que la conférence régionale prévue dans l'article 8 soit, non pas une affaire d'experts, mais surtout bien une démarche de coconstruction citoyenne. Il faut que la politique de développement de l'ESS pour la région soit construite dans cette conférence régionale et il faut; comme le prévoit la fin de l'article 8; que les

démarches associent obligatoirement les citoyens au processus de décision publique. Les futurs élus doivent s'engager à appliquer cette concertation la plus large possible.

Aujourd'hui 3 CRESS – Chambres régionales de l'Économie sociale et solidaire – ont signé avec l'État et leur région. L'Auvergne, l'Île-de-France et l'île de La Réunion.

Jean-Paul Pla





*C'est impossible, dit La Fierté  
C'est risqué, dit L'Expérience  
C'est sans issue, dit La Raison  
Essayons, murmure Le Cœur*  
William Arthur Ward

## Faites-vous une opinion

Après le slogan légitime « Occupe ta banque », nous proposons « Occupe-toi de ta banque », idée développée à l'université d'été du PCF au Karellis. En partant du constat que plus de 50% des dépôts bancaires sont dans des banques coopératives ou mutualistes (Crédit agricole, Crédit mutuel, BPCE...) et que ces mêmes banques ont comme règle de base le principe 1 personne = 1 voix, nous invitons à la réappropriation de notre pouvoir de sociétaire. Loin des faux semblants des AG où les petits fous ont plus d'importance que la rémunération des dirigeants (1,4 millions d'euros en 2014 pour François Pérol président du directoire de BPCE), les AG des caisses locales doivent être le lieu où se discutent tous les aspects de la banque et au premier rang les différences entre dépôts et prêts locaux, pour être sûr que l'argent déposé localement serve majoritairement ce même territoire!



**Pour en savoir plus, diaporama disponible : <http://ess.pcf.fr>**



## Nous avons lu

### Faire société : le choix des coopératives la Manufacture coopérative

C'est un collectif composé de membres de deux grandes coopératives d'activité et d'emploi, les CAE Oxalis et Coopaname, qui donnent ici les premiers résultats de leur « recherche-action » avec le LADYSS, laboratoire universitaire. Leur objectif : transformer des collectifs de travail en organisations coopératives. Une réflexion en plein accord avec nos propositions de « la France en commun »

<http://manufacture.coop/>

## Nous sommes avec eux

### Bigre ! Une coopération de 7000 personnes

Les coopératives Smart, Coopaname, Oxalis, Grands Ensemble et Vecteur Activités s'associent pour donner naissance à la première « mutuelle de travail associé ». 25 établissements, un groupement coopératif d'entreprises ouvert, accueillant, au sein duquel seront mutualisées les fonctions support en matière de gestion, recherche, protection sociale, finance, gestion des statuts juridiques des personnes, etc. Cela ressemble fort à un « arc solidaire »...



<http://www.coopaname.coop/actualite/bigre-cooperation-7000-personnes>

## Nous y serons

### DÉBATS ESS AU VILLAGE ESS - HALL NINA SIMONE – FÊTE HUMANITÉ

**Samedi 12** - 11h30 : réchauffement climatique. 12h30 : Vivre ensemble et laïcité.

15h : mutuelles et protection sociale européenne

**Dimanche 13** - 10h30 : jeunes et santé. 12h : protection sociale.

13h30 : ESS et économie du partage

+ Stand Essonne/fac d'Orsay : débat sur les coopératives à 14h avec Jean-Luc Molins, secrétaire national de l'Ugict CGT ; Luc Mboumba, coprésident de Coopaname et Jean Huet, animateur du secteur ESS du PCF

### Ils participent au groupe de travail

Jean-François Christe (PCF 71), Maurice Décaillot (PCF 49) Jacques Defortescu (PCF 76), Karine Delpas (PCF 75) Jean-Marc Deschamps, Bruno Forest (PCF 21), Jean-Louis Frostin (Conseil national PCF), Janine Guespin (Espace Marx), Isabelle Halary (PCF 73), Rima Hawi (PCF 75), Jean Huet (PCF 75), Annick Le Poul (PCF 91), Philippe Maingault, Sylvie Mayer (PCF 91), Jacques Michelet (PCF 78) Jean-Philippe Milesy (consultant Humanité ESS), Matthieu Moriametz, Alain Obadia (Conseil national PCF), Jean-Paul Pla (PCF Toulouse), Jean-Paul Plassard (Cidefe), Jacques Potavin (GOESS), Gilles Remignard (PCF 91), Daniel Richard (PCF 74), Jean-Alain Thébaud (PCF 78), Hugo Vandamme (Pcf 59), Jean-Paul Van Hoove (PCF 75), Roger Zylberberg (PCF 94).

...ET VOUS ?